

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

### 1. AUTORISATION DE FREQUENTATION DU RELAIS

Le Relais Assistantes Maternelles propose des activités aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent. Elles y participent avec les enfants qui restent sous leur responsabilité, le relais n'étant pas une structure d'accueil.

Madame, Monsieur : .....

Souhaitent que leur enfant..... participe aux activités du Relais et autorise l'assistante maternelle à y participer.

- OUI
- NON

Daté et signé .....

### 2. DROIT A L'IMAGE

Le Relais organise des animations et des manifestations diverses à destination des enfants et des assistantes maternelles.

Dans ce cadre, l'animatrice est susceptible de prendre des photos des enfants accueillis au sein du Relais.

Madame, Monsieur : .....

Autorisent l'animatrice du Relais à prendre mon enfant.....

- En photo :    OUI            NON
- En vidéo :    OUI            NON

lors de ces différentes manifestations.

Certaines photos sont susceptibles d'être utilisées par l'animatrice pour monter une mini exposition au Relais en fin d'année visible pour tous les parents.

D'autres seront utilisées par les assistantes maternelles souhaitant élaborer un livret du Relais personnalisé avec photos de l'enfant qu'elles accueillent.

Daté et signé.....